



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 11.05.2020

Numéro de publication: AB01-0000005632

Canton: JU

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Interprox SA

Interprox SA

CHE-103.515.695

Rue du Stand 63

2800 Delémont

Permis de travail de nuit

art. 17 de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 20-002048

N° d'établissement: 53426182

Pan d'entreprise: Production secteurs SMD et COB

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques (art. 28, al. 2 OLT 1)

Personnel: 7 H, 20 F

Validité: 31.05.2020 – 31.12.2020

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: JU

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.